

**PRES de l'Université de Lorraine**

Nancy-Université



**DOSSIER DE DEMANDE D'HABILITATION**

**A DELIVRER**

**LE DIPLOME DE MASTER**

**Mention**

**Métiers de l'Éducation et de la Formation**

## I - FICHE RÉCAPITULATIVE

**Université Henri Poincaré Nancy 1**  
**Université Nancy 2**  
**Institut National Polytechnique de Lorraine**  
**Université Paul Verlaine - Metz**

### Nom du Domaine

*Arts, Lettres et Langues*

*Droit, Économie, Gestion*

*Sciences Humaines et Sociales*

*Sciences, Technologies, Santé*

### Intitulé de la mention

- en français : Métiers de l'Éducation et de la Formation
- en anglais : Careers in education, teaching and professional training

### Intitulés des spécialités

- Enfance, enseignement, éducation (EEE)
- Formation et enseignement technologiques et professionnels (FETP)

Date d'ouverture souhaitée : septembre 2010

La responsabilité administrative de la formation est assurée par les quatre universités lorraines  
La responsabilité pédagogique de la formation est assurée par l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de Lorraine

Autre(s) établissement(s) concerné(s) : néant

- Habilitation conjointe : Université Henri Poincaré Nancy 1, Université Nancy 2, Institut National Polytechnique de Lorraine, Université Paul Verlaine de Metz
- Établissement en partenariat par convention (cf. III, 5) :
- Établissement en partenariat international :
- Autres formes de partenariat :

<b>Nom - Prénom du Responsable de la mention :</b> <i>Jean LÉVÊQUE (Université Henri Poincaré)</i>	
<b>Grade :</b> <i>Professeur d'université</i>	<b>Section CNU :</b> <i>63</i>
<b>☎ :</b> <i>03 83 68 41 25</i>	<b>Fax :</b> <i>03 83 68 41 33</i>
<b>Email :</b> <i>jean.leveque@uhp-nancy.fr</i>	

En cas d'habilitation conjointe, préciser les nom et prénom du correspondant des établissements partenaires.

<b>Nom – Prénom du correspondant :</b> <i>Eirick PRAIRAT</i>	
<b>Correspondant de l'Université Nancy2</b>	
<b>Grade :</b> <i>Professeur d'université</i>	<b>Section CNU :</b> <i>70</i>
<b>☎ :</b> <i>03 54 50 51 88</i>	<b>Fax :</b> <i>03 54 50 51 71</i>
<b>Email :</b> <i>Eirick.Prairat@univ-nancy2.fr</i>	

<b>Nom – Prénom du correspondant :</b> <i>Fabienne RONDELLI</i>	
<b>Correspondant de l'Université Paul Verlaine - Metz</b>	
<b>Grade :</b> <i>MCU</i>	<b>Section CNU :</b> <i>7</i>
<b>☎ :</b> <i>03 87 31 59 29 – 03 87 17 33 60</i>	<b>Fax :</b> <i>03 87 31 56 40</i>
<b>Email :</b> <i>fabienne.rondelli@univ-metz.fr</i>	

<b>Nom – Prénom du correspondant :</b> <i>Raphael Bary</i>	
<b>Correspondant de l'Université : Institut National Polytechnique de Lorraine</b>	
<b>Grade :</b> <i>MCU</i>	<b>Section CNU :</b> <i>70</i>
<b>☎ :</b> <i>03 83 19 32 35</i>	<b>Fax :</b>
<b>Email :</b> <i>raphael.bary@ensgsi.inpl-nancy.fr</i>	

## II – ÉLÉMENTS DE BILAN

La formation peut être mise en place sur six sites lorrains : Bar le Duc, Épinal, Metz/Montigny les Metz, Nancy, Sarreguemines pour la spécialité EEE et Metz et Nancy pour la spécialité FETP.

Ce master n'existait pas précédemment, mais des formations de préparation aux différents concours et métiers auxquels il prépare étaient mises en place à l'IUFM de Lorraine.

### II-1 – Éléments statistiques

A titre indicatif, on trouvera ci-dessous un tableau récapitulatif des flux d'étudiants en préparation du concours de professeur des écoles, des concours de CAPET et CAPLP concernés par ce master sur les trois dernières années à l'IUFM de Lorraine.

*En italique* : Candidatures recevables et présentées devant la commission de sélection

En normal : candidats retenus par la commission de sélection et effectivement inscrits à la formation

PE : Étudiants préparant le concours de professeurs des écoles. Tech.Prof. : Étudiants préparant les CAPET et CAPLP concernés par cette mention de master. FI : en formation initiale. FC : en formation continue

		PE 54	PE 55	PE Metz /Mon tigny	PE Sarg.	PE 88	PE FI	PE FC	Total PE	Tech. Prof. 54	Tech. Prof. 57	Total étud.
2007 - 2008	<i>Cand.</i>	841	75	408	43	178	1545	90	1635	82	56	1773
	Insc.	197	85	242	29	105	658	90	748	30	24	802
2008 - 2009	<i>Cand.</i>	860	124	487	91	220	1782	127	1909	42	40	1991
	Insc.	228	81	249	47	78	683	127	810	26	19	855
2009 - 2010	<i>Cand.</i>	728	113	585	130	197	1753	103	1856	26	26	1908
	Insc.	368	57	387	81	98	991	25	1016	14	21	1051

Le taux de réussite aux concours du professorat des écoles a été de 60% en 2008 et de 30 % en 2009 où le nombre de place aux concours a fortement baissé.

Les taux de réussite au CAPET et PLP ont été de 46% et 40% en 2008 et 2009.

On peut raisonnablement estimer à environ 1000 étudiants lorrains susceptibles de s'inscrire chaque année en première année de ce master.

- **Évaluation de la formation par les étudiants**

Les universités lorraines disposent d'observatoires et de bureaux d'aide à l'insertion professionnelle (**BAIP**). Depuis 2000, l'IUFM de Lorraine a mis en place un observatoire des conditions de vie de travail et de formation sous la maîtrise d'ouvrage d'une chargée de mission et sous la responsabilité d'un groupe de pilotage constitué d'une quinzaine de membres dont des représentants des étudiants et des stagiaires, des représentants de la direction, des universités partenaires, de l'employeur et des formateurs premier et second degré. Son travail est en amont et complémentaire de celui du BAIP car centré sur une évaluation de la formation.

Dans ce cadre, l'IUFM de Lorraine évalue annuellement auprès des professeurs stagiaires leur perception des conditions de vie et de travail, de la pertinence des dispositifs de

formation mis en place et de leur maîtrise des compétences professionnelles au travers d'une enquête d'environ 80 questions. La passation en ligne de l'enquête permet de communiquer les résultats en temps quasi réel aux groupes de formation. L'ensemble des informations est repris par la Direction de l'établissement qui établit chaque année un rapport largement diffusé auprès des personnels et des partenaires. Le taux de réponse en constante progression était de 73% pour l'année 2009. L'observatoire est en mesure de bâtir des enquêtes nouvelles ou de réaliser des extractions des résultats pour répondre à des questions particulières. Des réunions régulières avec les délégués des groupes de formation viennent compléter les informations de l'enquête.

Spécifiquement centré sur la formation des maîtres, la démarche développée par l'observatoire s'adaptera à l'évaluation des nouvelles formations Master, en complément du travail engagé par les observatoires des universités lorraines. L'IUFM mettra ainsi au service des masters mention « métiers de l'éducation et de la formation » son expérience et son expertise dans ce domaine.

Un suivi des étudiants sera mis en place par la composante IUFM en lien avec les services communs concernés des Observatoires des Universités partenaires. Ce suivi concernera les étudiants lauréats des concours de recrutement de l'Éducation nationale, ainsi que ceux qui auraient échoué à ces concours, par le moyen d'une enquête à six mois, un an et deux ans après l'obtention du master.

La diffusion en temps réel des résultats des différentes enquêtes fournira des indicateurs qui permettront une première régulation des dispositifs de formation pour l'année suivante. Ces résultats seront ensuite analysés par les instances de pilotage et diffusés à l'ensemble des enseignants.

A l'échelle de l'académie, il sera mis en place un comité de suivi composé de représentants des équipes pédagogiques de la mention MEF et des spécialités EEE et FETP, de représentants des étudiants, de représentants de l'Éducation nationale en tant qu'employeur principal des lauréats du diplôme, et de représentants du Conseil d'école de l'IUFM de Lorraine/UHP. En exploitant notamment les données de l'enquête, le comité de suivi procédera à une évaluation du fonctionnement de la maquette et fera des propositions d'évolution année par année au cours du prochain quadriennal, comme cela a été envisagé par le ministère de tutelle.

### **III - DESCRIPTION DU PROJET**

Il s'agit de la proposition d'une nouvelle mention de master comprenant deux spécialités en complément de l'offre de formation de l'ensemble des universités de Lorraine. La première spécialité est destinée à former les étudiants aux métiers de l'enfance, de la petite enfance et à la préparation au concours du professorat des écoles. La deuxième spécialité a pour but de former les étudiants à l'enseignement dans les filières technologiques et professionnelles.

#### **III-1 ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA MENTION**

Le master Métiers de l'Éducation et de la Formation comprend deux spécialités organisées sur deux années et quatre semestres :

- **Enfance, enseignement, éducation (EEE)**

Le master MEF spécialité EEE s'adresse d'abord aux étudiants issus de cursus de licence divers, voire de formation ouvrant à des équivalences, qui souhaitent se présenter au concours de recrutement des professeurs des écoles. A ce titre, il inclut une dimension importante de préparation aux épreuves du concours, tant sur le plan des connaissances académiques que sur celui des compétences professionnelles définies par le cahier des charges de la formation des maîtres, en faisant place notamment à un dispositif d'alternance permettant une articulation entre des stages sur le terrain et des moments de réflexion critique en lien étroit avec les contenus d'enseignement. En tant que master, il offre une ouverture aux pratiques de la recherche et une initiation à la posture du chercheur qui aidera l'étudiant lauréat du concours dans l'exercice réfléchi de son métier de professeur des écoles, qui lui facilitera la poursuite d'études universitaires, et qui améliorera les conditions d'une éventuelle réorientation vers d'autres débouchés professionnels que l'enseignement dans le premier degré.

- **Formation et enseignement technologiques et professionnels (FETP)**

Cette spécialité vise la construction de compétences spécifiques à la conception et la mise en œuvre de l'enseignement de gestes professionnels techniques, gestes de nature méthodologique et/ou manuelle assistés ou non par un outil ou une technologie.

Les métiers visés sont ceux de la formation professionnelle dans des organismes privés, parapublics et publics, notamment pour ces derniers, l'enseignement professionnel en lycées professionnels ou technologiques.

Dans une approche complète de conception-réalisation-évaluation, la spécialité de ce master permettra de construire des compétences de conception de formations en réponse à un besoin ou une demande, de management des dispositifs de formation et de mise en œuvre de séances de formation. Il permettra aussi de construire des compétences d'évaluation de ces différentes actions.

Les tableaux des pages suivantes montrent d'abord la structure générale du master et de ses deux spécialités, puis les synopses de chacune des spécialités.

Réparties sur tous les semestres, treize unités d'enseignement constituent le tronc commun de cette mention.

Structure de la spécialité "EEE"

- **Le semestre S7** est constitué de 5 UE d'ossature, d'une UE de différenciation et de deux UE de préparation à des certifications. Deux semaines de stage sont prévues au cours de ce semestre
- **Le semestre S8** est constitué de 5 UE d'ossature, d'une UE de différenciation et d'une UE de préparation à une certification. Quatre semaines de stage sont prévues au cours de ce semestre, dont deux en lien avec l'UE de différenciation choisie.
- **Le semestre S9** est constitué de deux UE d'ossature (915 et 903) puis de deux UE et éventuellement d'un stage à l'étranger. A partir du mois de novembre trois parcours sont proposés aux étudiants, le premier parcours intitulé "Enseignement", constitué de deux UE dont une de différenciation. Le second parcours, nommé " Renforcement

thématique disciplinaire" est constitué d'une UE de différenciation, le troisième parcours appelé "Élargissement thématique disciplinaire " est constitué d'une UE de différenciation.

- **Le semestre S10** est constitué de trois UE d'ossature et d'une UE préparant à une certification. Le reste du semestre est consacré aux différents parcours entamés au cours du semestre S9.

Structure de la spécialité "FETP".

Cette spécialité comprend six parcours en référence aux six concours préparés

- **Le semestre S7** est constitué de quatre UE d'ossature ou de tronc commun, d'une UE de différenciation ou de parcours disciplinaire et de deux UE de préparation à des certifications. Deux semaines de stage sont prévues au cours de ce semestre.
- **Le semestre S8** est constitué de quatre UE d'ossature, d'une UE de différenciation et de deux UE de préparation à une certification. Trois semaines de stage sont prévues au cours de ce semestre.
- **Le semestre S9** est constitué de quatre UE d'ossature, de deux UE de différenciation et d'une UE préparant à une certification.
- **Le semestre S10** est constitué de quatre UE d'ossature et de deux UE de différenciation et d'une UE préparant à une certification. Trois semaines de stage sont prévues au cours de ce semestre.

# MENTION METIERS DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

## TRONC COMMUN DE LA MENTION

**UE 700, 800** : Préparation à la certification en langue vivante étrangère  
**UE 701, 801, 1001** : Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences  
**UE 702, 802, 902** : Outils de la communication éducative  
**UE 708, 1008** : Préparation aux certifications PSC1 et C2I2e  
**UE 903, 1003** : Questions d'éducation  
**UE 1000** : Séminaire d'Étude et de Recherche

### SPECIALITE ENFANCE ENSEIGNEMENT ÉDUCATION

#### TRONC COMMUN DE LA SPECIALITE

**UE 713, 813** : Citoyenneté, socialisation et culture scolaire  
**UE 714, 814** : Ateliers de pratique culturelle  
**UE 715** : Maîtrise des concepts et culture générale  
**UE 815 et 915** : Préparation des épreuves écrites du concours  
**UE 917** : Enfance et éducation artistique et corporelle

#### Différenciation par le choix d'une série d'unités d'enseignements thématiques disciplinaires

**UE 719-n** : Unités d'enseignement  
**UE 819-n** : de différenciation  
**n.**

1. Apprendre et se former avec le numérique
2. Corps et éducation à la santé
3. Culture, arts, patrimoines et éducation
4. Éducation préscolaire et école maternelle
5. Éducation, socialisation et citoyenneté
6. Langues et compétence interculturelle
7. Langue française et littérature
8. Prise en charge des publics à besoins éducatifs particuliers
9. Sciences en société

#### Choix d'un parcours après un bilan de positionnement

#### Parcours P1 Enseignement

**UE 916, 1016** :  
 Didactiques à l'école et  
 préparation des  
 épreuves orales  
**UE 919.1-n, 1019.1-n** :  
 UE de différenciation

#### Parcours P2 Renforcement thématique disciplinaire

**UE 1018** : Alternance et  
 insertion professionnelle  
**UE 919.2-n, 1019.2-n** :  
 UE de différenciation

#### Parcours P3 Élargissement thématique disciplinaire

**UE 1018** : Alternance et  
 insertion professionnelle  
**UE 919.3-n, 1019.3-n** :  
 UE de différenciation

### SPECIALITE FORMATION ET ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS

#### TRONC COMMUN DE LA SPECIALITE

**UE 723** : Connaissance du monde de l'entreprise  
**UE 724** : Psychologie cognitive et sociale des  
 apprentissages  
**UE 725** : Introduction au travail d'étude et de recherche  
**UE 823** : UE de didactiques disciplinaire et  
**UE 923** : professionnelle (1 et 2)  
**UE 824** : Neurosciences et apprentissages  
**UE 924** : Approche épistémologie des technologies  
**UE 828, 928** : Certifications professionnelles  
**UE 1028** : Problématique de l'insertion professionnelle

#### Parcours disciplinaires (6)

**TEC** : Technologie  
**GIB** : Génie Industriel Bois  
**GEE** : Génie Électrique Électrotechnique  
**GMC** : Génie Mécanique Construction  
**GCO** : Génie Civil Ouvrage  
**BSE** : Biotechnologies Santé Environnement

**UEs 721** : UEs de connaissances disciplinaires spécifiques  
**UEs 821** : à chaque parcours disciplinaire  
**UEs 921** :  
**UE 922** : Préparation des épreuves écrites des concours  
**UE1022** : Préparation des épreuves orales des concours  
**UE 1023** : Didactique disciplinaire appliquée

<b>TEC</b>	<b>GIB</b>	<b>GEE</b>	<b>GMC</b>	<b>GCO</b>	<b>BSE</b>
------------	------------	------------	------------	------------	------------



## Synopsis de la spécialité EEE

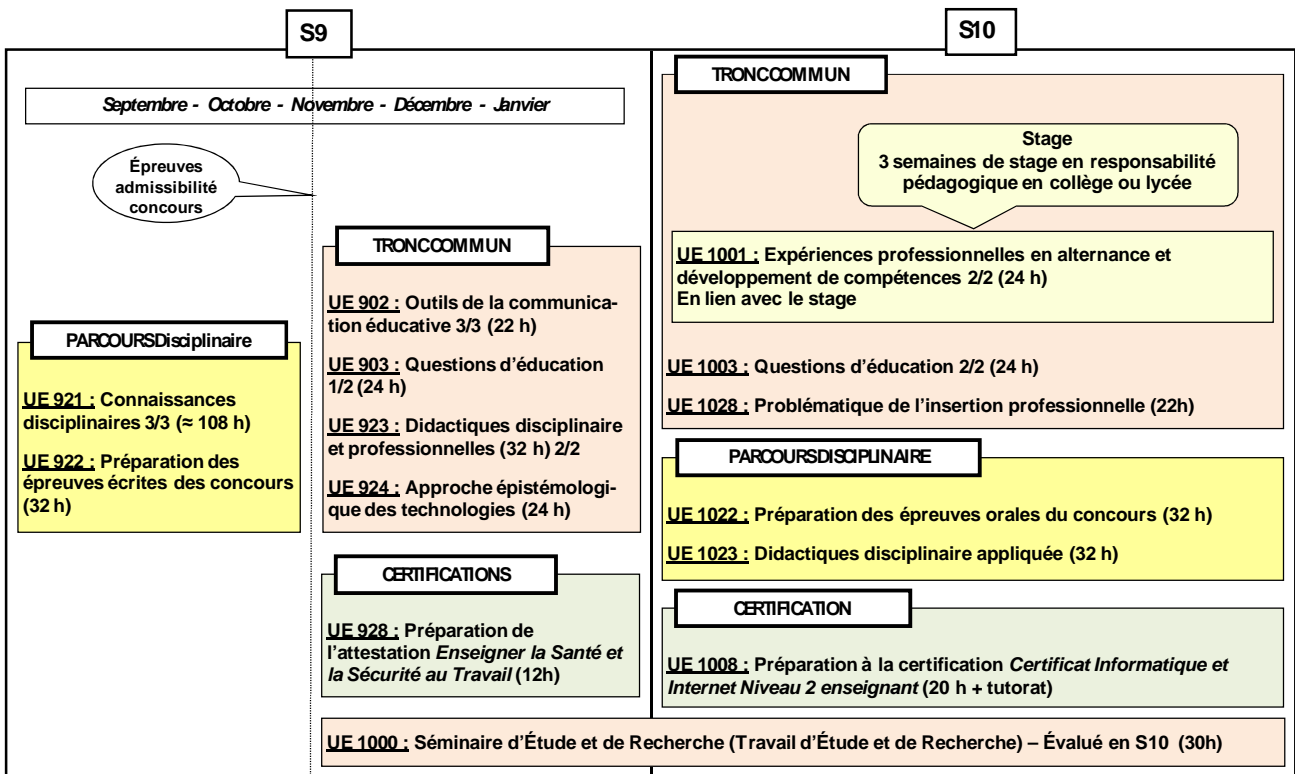
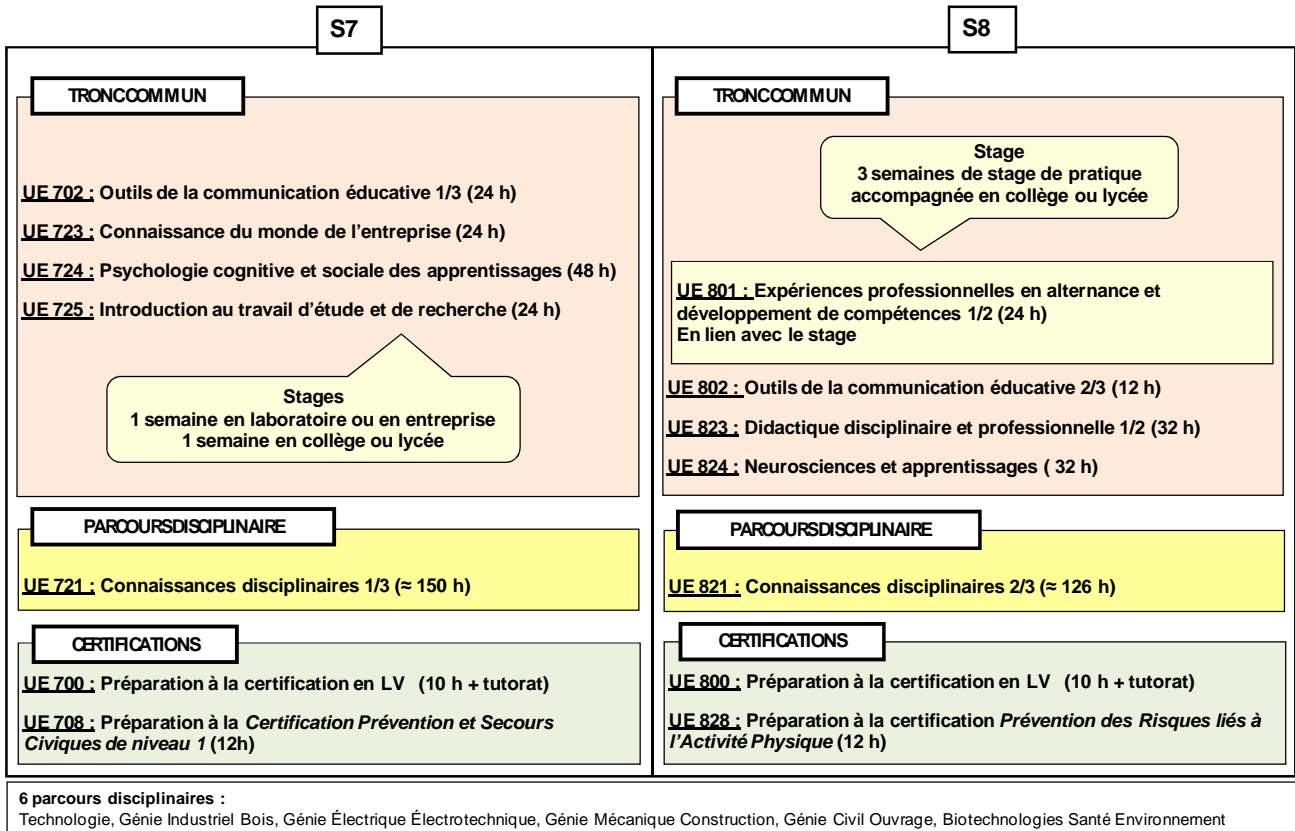
S 7	S 8
<p><u>UE 701</u> : Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences 1/4 (12 h)  <i>Stages</i>                      1 semaine en école élémentaire - 1 semaine en école maternelle</p> <p><u>UE 702</u> : Outils de la communication éducative 1/3 (24 h)</p> <p><u>UE 713</u> : Citoyenneté, socialisation et culture scolaire 1/2 (24 h)</p> <p><u>UE 714</u> : Atelier de pratique culturelle 1/2 (24 h)</p> <p><u>UE 715</u> : Maîtrise des concepts et culture générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtrise de la langue française (50 h)</li> <li>- Le nombre et la figure (30 h)</li> <li>- Module obligatoire de mise à jour des connaissances dans deux disciplines (2 x 35 h + e- learning)</li> </ul>	<p><u>UE 801</u> : Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences 2/4 (24 h)  <i>Stages</i>                      2 semaines en école - 2 semaines en lien avec l'UE 819-n</p> <p><u>UE 802</u> : Outils de la communication éducative 2/3 (12 h)</p> <p><u>UE 813</u> : Citoyenneté, socialisation et culture scolaire 2/2 (12 h)</p> <p><u>UE 814</u> : Atelier de pratique culturelle 2/2 (24 h)</p> <p><u>UE 815</u> : Préparation à l'écrit du concours 1/2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Français (30 h)</li> <li>- Mathématiques (30 h)</li> <li>- Histoire-géographie (24 h)</li> <li>- Sciences (24 h)</li> </ul>
<p><u>UE 700</u> : Préparation à la certification en LV (10 h + tutorat)</p> <p><u>UE 708</u> : Préparation à la certification PSC 1</p>	<p><u>UE 800</u> : Préparation à la certification en LV (10 h + tutorat)</p>
<p><u>UE 719-n</u> : UE de différenciation 1/2 (40 h)</p>	<p><u>UE 819-n</u> : UE de différenciation 2/2 (50 h)</p>

### Séries d'UE de différenciation

- |  |  |   |
|--|--|---|
| 1. Apprentissages et formation en réseau   | 4. Éducation préscolaire et école maternelle | 7. Langue française et littérature                              |
| 2. Corps et éducation à la santé           | 5. Éducation, socialisation et citoyenneté   | 8. Prise en charge des publics à besoins éducatifs particuliers |
| 3. Culture, arts, patrimoines et éducation | 6. Langues et compétence interculturelle     | 9. Sciences en société  |

	S 9	S 10
<i>Septembre</i>	<i>Octobre</i>	
Épreuves admissibilité concours	Résultats admissibilité concours	
	<u>UE 903</u> : Questions d'éducation (1/2)	<u>UE 1003</u> : Questions d'éducation (2/2)
		<u>UE 1008</u> : Préparation à la certification C2i2e
	<u>UE 1000</u> : Séminaire d'Étude et de Recherche (TER) - Évaluée en S10	
	<i>UE de différenciation (une à choisir parmi deux)</i>	
	<u>UE 1001</u> : Expériences professionnelles en alternance et développement de compétences <u>UE 1018</u> : Alternance et insertion professionnelle - Évaluées en S10 – En lien avec les stages	
<u>UE 915</u> : Prépa. écrit 2/2	<b>P1 - Parcours «enseignement»</b>	
	<u>UE 916.1</u> : Didactiques à l'école et préparation de l'oral (1/2) Stage: 2 semaines	<u>UE 1016.1</u> : Didactiques à l'école et préparation de l'oral (2/2) Stage: 2 semaines
	<u>UE 919.1 -n</u> : Didactique dans l'UE de différenciation suivie en M1	<u>UE 1019.1 -n</u> : Didactique dans l'UE de différenciation suivie en M1
	<b>P2 - Parcours «renforcement thématique disciplinaire »</b>	
	<u>UE 919.2 -n</u> : Renforcement de l'UE de différenciation suivie en M1 (1/2) Stage : 2 semaines (découverte professionnelle)	<u>UE 1019.2 -n</u> : Renforcement de l'UE de différenciation suivie en M1 (2/2) Stage: 8 semaines hors Education nationale
<u>UE 902</u> : Outils de la communication éducative 3/3	<b>P3 - Parcours « Élargissement thématique disciplinaire »</b>	
	<u>UE 919.3 -n</u> : Élargissement à une seconde UE de différenciation (1/2) Stage: 2 semaines	<u>UE 1019.3 -n</u> : Élargissement à une seconde UE de différenciation (2/2) Stage: 2 semaines

## Synopsis de la spécialité FETP



## **III-2 ORGANISATION DES ÉTUDES**

Le master Métier de l'Éducation et de la Formation est une formation qui se déroule sur deux ans. Il est constitué de deux spécialités. Au sein de chacune des spécialités, différents parcours sont proposés aux étudiants suivant leur projet professionnel. Ces deux spécialités et leurs parcours sont décrits en détail dans la partie IV.4 et dans les synoptiques de la partie III.1

L'ensemble de la formation, parcours et spécialités, est conçu pour un enseignement en temps plein et en présentiel même si chacune des unités d'enseignement mettra à contribution les étudiants pour du travail personnel.

Des modalités de formation à distance sont prévues. Ces modalités s'appuieront sur l'expérience acquise à travers plusieurs dispositifs proposés par l'IUFM depuis 2002 :

- les environnements numériques de formation qui concernent tous les groupes de formation et tous les étudiants
- une formation hybride (présentiel / à distance) dans le cadre de la formation continue d'enseignants du 1<sup>er</sup> degré dans le domaine de l'utilisation des nouvelles technologies pour l'enseignement
- un dispositif d'accompagnement à distance d'un parcours aménagé pour des étudiants préparant les concours de recrutement d'enseignants et ne pouvant suivre les enseignements en présentiel (dispositif soutenu par la Région Lorraine).

Tous ces dispositifs mettent en œuvre des ressources, du tutorat, des outils de communication synchrones et asynchrones.

## **III-3 OBJECTIFS DE LA FORMATION (Mention et spécialités) :**

**Les objectifs généraux de ce master sont au nombre de quatre :**

1. Adapter au mieux l'offre de formation aux besoins en personnel enseignant d'une académie qui souffre du contexte démographique et économique relativement peu attractif de la région avec laquelle elle coïncide géographiquement, dans le cadre des politiques publiques et des réglementations scolaires et universitaires nationales.

A ce titre, la maquette présentée inclut une dimension importante de préparation aux épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles, de certains CAPET et CAPLP, tant sur le plan des connaissances académiques que sur celui des compétences professionnelles définies par le cahier des charges de la formation des maîtres. Son économie générale tient compte de l'organisation et du calendrier du concours définis par la réglementation en vigueur. Elle fait une large place à un dispositif d'alternance permettant une articulation entre les stages sur le terrain proposés par l'Éducation nationale et des moments de réflexion critique en lien étroit avec les contenus d'enseignement du master. Elle propose des options de différenciation dont l'implantation dans les quatre départements de l'académie s'articule au mieux avec les contextes universitaires et culturels locaux. On a tenu compte notamment, en en tirant le meilleur parti possible, de la situation géographique qui fait de la Lorraine une région frontalière avec les opportunités

d'échanges interculturels et linguistiques que cela induit, sans pour autant exclure les relations avec les pays étrangers non limitrophes.

2. Élargir le champ de la formation à d'autres perspectives professionnelles que l'enseignement qui soient autant que possible en phase avec le contexte régional de l'emploi dans les domaines de l'éducation et de la formation.

En donnant aux étudiants de la spécialité « Enfance, Enseignement, Éducation », notamment à ceux qui ne seraient pas admissibles au concours et souhaiteraient se réorienter professionnellement, la possibilité d'explorer certains champs au-delà des exigences et des spécificités de l'enseignement dans le premier degré, ce diplôme ouvre potentiellement l'accès à des domaines professionnels dans le champ de l'éducation, de la formation et de l'animation où des perspectives d'emploi existent et devraient se développer à moyen terme dans les secteurs privés, associatifs et publics.

L'objectif principal de la spécialité « Formation et Enseignement Techniques et Professionnels » est de former des enseignants et des formateurs pour la formation professionnelle et l'enseignement technologique, que ce soit pour exercer en milieu scolaire (fonction publique) ou en milieu professionnel (monde socio-économique). Cette double orientation permet d'offrir des débouchés aux étudiants qui ne réussiraient par les concours de recrutement d'enseignant et aussi permet de répondre aux attentes d'un nouveau public souhaitant exercer le métier de formateur sans être fonctionnaire.

3. Offrir aux étudiants des perspectives crédibles de poursuite d'études, en particulier en direction de la recherche.

Dans la spécialité « Enfance, Enseignement, Éducation », l'adossement systématique des unités de différenciation à des laboratoires de recherche, autant que possible associés à des écoles doctorales, doit favoriser l'initiation des étudiants à la recherche et leur ouvrir des perspectives de poursuite d'études vers le doctorat, qu'ils pourraient concrétiser à court terme, ou à long terme après quelques années d'exercice dans le premier degré suite à une réussite au concours.

Les étudiants de la spécialité « Formation et Enseignement Techniques et Professionnels » pourront poursuivre une recherche disciplinaire dans les laboratoires d'adossement des parcours disciplinaires qui disposent d'équipes de recherche expérimentale ou appliquée. D'un autre côté, l'épistémologie et la didactique de chaque discipline technique, l'enseignement du geste professionnel sont autant de champ à investir qui pourront trouver leur développement au sein des laboratoires de sciences humaines et sociales auxquels s'adosse aussi ce master.

Une forte exigence de qualité des enseignements et un ancrage effectif sur la recherche permettra de développer progressivement la proportion de poursuite d'études qui pourrait n'être que relativement marginale à court terme.

(Liste des laboratoires d'adossement en page 16)

4. Permettre l'accès à cette formation au niveau de la deuxième année de master à des étudiants aux parcours universitaires ou professionnels divers, et, à l'inverse, rendre

envisageable l'entrée en deuxième année d'un autre master par les étudiants sortant de la première année de celui-ci.

La conception modulaire de cette formation lui donne une souplesse qui facilite son articulation avec d'autres cursus universitaires ou professionnels, tant vers l'amont (entrée depuis un autre M1) que vers l'aval (sortie vers un autre M2), particulièrement au sein des universités lorraines.

Les compétences construites à l'issue du master sont au cœur du référentiel de formation. Elles correspondent aux compétences initiales d'un formateur déduites pour partie des compétences professionnelles des maîtres croisées et complétées par les compétences attendues d'un étudiant réussissant un master (indicateurs de Dublin).

#### **Compétences générales en fin de master :**

- Acquisition de connaissances et de savoir-faire pour les restituer de manière originale
- Maîtrise de la complexité et formulation de conceptions à partir d'informations incomplètes ou limitées sans négliger les aspects sociaux ou éthiques
- Communication claire à des spécialistes ou des non-spécialistes des résultats et conclusions d'un travail ainsi que des connaissances et des principes qui les soutendent
- Capacités d'autoformation.

#### **Compétences professionnelles en fin de formation :**

- Former des adultes ou des élèves sur le plan de l'acquisition de savoir-faire et de gestes professionnels
- Être responsable, agir en acteur éthique, s'inscrire dans les valeurs, la culture et la politique de la structure de formation ou de l'organisme demandeur de formation
- Diagnostiquer un besoin de formation pour un groupe d'individus ou pour une structure, rédiger un cahier des charges de formation, concevoir un plan de formation, concevoir et maîtriser des outils de formation
- Organiser et mettre en œuvre un accompagnement professionnel, piloter et assurer des formations, assurer le suivi et l'exploitation des situations en alternance en externe ou en interne, assurer la logistique
- Évaluer des personnes, un dispositif ou une structure de formation
- Concevoir des pratiques innovantes, mutualiser et diffuser des pratiques, assurer l'explicitation et la promotion de la formation
- Encadrer et gérer une équipe (formateurs, formés, personnels), travailler en collaboration avec des partenaires
- Se former aux modes d'enseignement et à la discipline technique, en assurer la veille pédagogique, technique, sociale, commerciale et environnementale (spécialité FETP).

### **III-4 ORIGINALITÉ DU PROJET**

Le master s'efforce d'assurer l'équilibre et l'articulation entre trois grandes composantes de la formation, l'enseignement de savoirs théoriques et pratiques, les expériences professionnelles et leur analyse, et l'initiation à la recherche dans une double perspective d'approfondissement des pratiques réflexives et d'ouverture vers d'autres champs professionnels.

En amont, les universités lorraines mettent en place en concertation des UE à visée professionnalisante dans le cursus licence. Un certain nombre d'UE de ce type existent depuis plusieurs années à l'UHP, à Nancy2 et à l'UPVM. Elles pourront connaître d'éventuels ajustements en fonction de la maquette de ce master. De nouvelles UE pourront être proposées afin d'optimiser l'articulation entre le cursus de licence et ce master, afin d'aider les étudiants à construire leur projet professionnel, notamment en fréquentant la réalité des métiers de l'enseignement et des autres métiers de l'éducation et de la formation auxquels ce master peut également les préparer.

Aujourd'hui, afin de prendre en compte la diversité des parcours des étudiants, cette maquette propose des éléments de mise à niveau disciplinaire, éventuellement hors master (comme une préparation à la certification en langues par exemple), ainsi qu'une unité de préparation à l'insertion professionnelle. A terme, il serait souhaitable que ces mises à niveau soient assurées par des modules dans les cursus de licence auxquels les étudiants dûment informés auraient à cœur de s'inscrire. Les éléments de mise à niveau pourraient alors disparaître du master au profit d'éléments de professionnalisation et d'approfondissement.

Pour autant, le master ne saurait à lui seul donner aux étudiants des savoirs universels et des compétences définitives. Il est pensé comme un moment fondateur et primordial dans une continuité de la formation tout au long de la vie professionnelle à venir de l'étudiant. En aval du master, l'université mettra en place une offre de formation continue à destination des personnels titulaires, et notamment des plus jeunes d'entre eux, qui leur permettra de mettre à profit les compétences méthodologiques et le recul épistémologique que le master aura contribué à leur conférer pour développer leur efficacité.

La même offre de formation, moyennant des aménagements spécifiques de parcours et un dispositif de validation d'acquis, sera susceptible d'accueillir des professionnels pour une formation diplômante dans la visée d'une possible revalorisation de leur situation professionnelle.

### **III-5 PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANT A LA FORMATION OU ASSOCIÉS DANS DES RECONNAISSANCES MUTUELLES**

Ce master propose une importante ouverture internationale intégrée à la formation. Celle-ci apporte une dimension supplémentaire à la formation des futurs professionnels à travers une expérience de mobilité. Certaines expériences permettront de travailler davantage les compétences linguistiques.

Pour exemple, actuellement, dans le dispositif de formation IUFM du 1<sup>er</sup> degré, 200 professeurs stagiaires des écoles en deuxième année sur 340 font un stage à l'étranger.

#### ***Deux modalités sont possibles :***

1. Un séjour Erasmus de 6 mois au cours de la première année de Master, en S1 ou en S2, centré sur la formation professionnelle des enseignants dans une université partenaire européenne.
2. Pour la spécialité EEE, une formation d'une durée de trois ou quatre semaines, qui se situerait en Master 2, soit en octobre (S9), soit pendant la période des stages en établissement scolaire (S10) pour les étudiants choisissant le parcours enseignement.

#### ***Deux formules sont possibles :***

- cours dans l'université partenaire pour un total d'environ 85 heures, avec visites d'observation dans des écoles primaires du pays d'accueil
- stage en immersion dans une école primaire du pays d'accueil avec quelques séances d'enseignement délivrées par l'université partenaire

Ces deux formules seront proposées à tous les étudiants. Elles sont cependant particulièrement adaptées aux étudiants qui suivent l'UE de différenciation « Langues et compétence interculturelle ».

Partenaires universitaires actuels :

- Angleterre – University of Hull
- Angleterre – Leeds Trinity University College
- Angleterre – University of the West of England
- Écosse – University of Aberdeen
- Espagne – Universidad de Murcia
- Espagne – Université de Barcelona
- Espagne – International Université Internationale de Valencia
- Italie – Università Ca'Foscari Venice
- Italie – Università de Pavia
- Pologne – École Professionnelle Supérieur de Gorzow (en liaison avec l'Université de Szczecin)
- République tchèque – Université Charles, Prague
- Roumanie – Université de Bucarest
- Luxembourg – Université du Luxembourg
- Belgique – Vrije Universiteit Brussel
- Belgique – Haute école de Virton (en lien avec l'université de Liège)
- Finlande – University of Jyväskylä
- Allemagne – Université Humboldt, Berlin
- Allemagne – Université catholique d'Eichstatt
- Allemagne – Université de Wuppertal
- Pays Bas – Université d'Utrecht
- Pays Bas – Université de Groningen
- Slovénie – University of Ljubljana
- Maroc – Université de Rabat
- USA – University of Akron (Ohio)
- Autres établissements de formation d'enseignants :
- Allemagne – Studienseminar Trèves
- Allemagne – Studienseminar Kusel
- Allemagne – SBBZ de Sarrebruck (en liaison avec le Ministère de l'Éducation de la Sarre)
- Allemagne – écoles primaires de Berlin (en liaison avec l'Ambassade de France)
- Belgique – Haute Ecole de Virton
- Togo – École Normale de Notsé, École Normale Supérieure d'Atakpamé (en liaison avec le Ministère de l'Éducation du Togo)

### III-6 ADOSSSEMENT RECHERCHE

#### **Liste des laboratoires de recherche d'adossement du master MEF (spécialités EEE et FETP)**

- Archives Poincaré UMR 7117. INPL - Nancy2 - UHP
- ATILF : Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, UMR 7118. Nancy 2 - UHP
- CELTED : Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours, EA 3474. UPVM
- Centre Écritures EA 3943. UPVM
- CREM : Centre de Recherche sur les Médiations, EA 3476. UPVM
- CRESAB (Centre de Recherche et d'Études sur les Sociétés Américaine, Britannique et du Monde Anglophone) in IDEA (Interdisciplinarité dans les Études Anglophones), EA 2338. Nancy2,
- Équipe de recherche CEGIL (Centre d'Études Germaniques Interculturelles de Lorraine) – EA 3944. UPVM.
- Laboratoire de Psychologie de l'interaction et des relations intersubjectives, InterPsy, EA 4165. - Nancy 2 - UPVM.
- Laboratoire Interuniversitaire de Sciences de l'Éducation et de la Communication LISEC, EA 2310. Nancy 2.
- Laboratoire d'Étude et de Recherche sur le MATériau Bois - LERMAB - UMR INRA 1093. UHP
- Laboratoire de Physique et Mécanique des Matériaux UMR 7554. UPVM
- Groupe de recherche en Électrotechnique et Électronique de Nancy EA 4366, INPL – UHP.

### III-7 DÉBOUCHES ET MÉTIERS VISÉS

Ce master conduit aux secteurs professionnels et aux métiers (numéros de fiche ROME) :

- de l'enseignement des écoles (K2106), des collèges en particulier en technologie (K2107), des lycées techniques et professionnels (K2109),
- de l'éducation au sein d'établissements d'enseignement (K2104)
- de la formation (K2101) professionnelle (K2111) et de la coordination pédagogique (K2102)
- de l'éducation de jeunes enfants (K1202)
- de l'animation culturelle (G1202), patrimoniale (G1102), touristique (G1201), sportive (G1204), de loisirs pour enfants (G1203, G1403), de développement local (K 1803), scientifique et de santé
- des métiers du livre et de l'écrit (K1601, D1201, E1102)
- de l'action et de l'intervention sociale (K1201, K1305), socioculturelle (K1206), socioéducative (K1207), et auprès de personnes souffrant de handicaps (K1203)



- de la médiation sociale (K1205) et (inter)culturelle
- de l'animation de sites (E1101) et de la conception de contenus (E1104) multimédia et de l'enseignement en ligne et à distance.

### III-8 PUBLICS VISES POUR LA MENTION

Les publics visé par cette nouvelle mention de master sont les étudiants issus de tous les grands domaines de licences "Arts, Lettres et Langues", "Sciences Humaines et Sociales", "Droit, Économie, Gestion" et "Sciences, Technologies, Santé". Ce master est aussi adapté à des étudiants issus d'école d'ingénieur ou de filière de santé.

En raison même de la nouveauté des modalités de formation et de recrutement, il est difficile d'extrapoler les effectifs attendus à partir des données des années antérieures. On peut seulement estimer qu'un millier d'étudiants lorrains sont susceptibles de s'inscrire chaque année en première année de ce master.

#### Effectifs attendus

Année universitaire Nature du public	2010-2011			2012-2013		
	FI	FC	ALT	FI	FC	ALT
Mention et spécialités						
<b>Master 1</b>	<b>850</b>	<b>100</b>		<b>850</b>	<b>150</b>	
<b>Master 2</b>						
M2 spécialité Enfance, Enseignement Éducation	<b>700</b>	<b>80</b>		<b>700</b>	<b>120</b>	
M2 spécialité Formation et Enseignement Technologiques et Professionnels	<b>30</b>			<b>50</b>		

FI : Formation initiale

FC : Formation continue

ALT : Alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)

## IV - ORGANISATION DE LA FORMATION

### IV-1 EQUIPE DE FORMATION DE LA MENTION (liste nominative)

Nom - Prénom	Fonction	Établissement de rattachement
LEVEQUE Jean	Responsable de la mention	UHP
PRAIRAT Eirick	Correspondant pour Université Nancy 2	Nancy 2
RONDELLI Fabienne	Correspondant pour Université Paul Verlaine de Metz	UPVM
BARY Raphaël	Correspondant pour Institut National Polytechnique de Lorraine	INPL
HALTE Anne	Co-responsable de la spécialité EEE	UHP
JARLEGAN Annette	Co-responsable de la spécialité EEE	Nancy 2
DEVITERNE Dominique	Co-responsable de la spécialité EEE	UHP
SCHNEIDER Fabien	Co-responsable de la spécialité FETP	UHP
DUDZINSKI Daniel	Co-responsable de la spécialité FETP	UHP
SCHMIDT Barbara	Représentant le secteur ALL	Nancy 2
GUICHARD Laurent	Représentant le secteur SHS	Nancy 2
MATALA-TALA Léonard	Représentant le secteur DEG	Nancy 2
BRUCKER Nicolas	Représentant le secteur ALL	UPVM
DINET Jérôme	Représentant le secteur SHS	UPVM
DESCHANET Elisabeth	Représentant le secteur DEG	UPVM
CHAMPION Christophe	Représentant le secteur STS	UPVM
STEF André	Représentant le secteur STS	UHP
COLLINET Isabelle	Responsable administrative	UHP

Un master imbriquant autant de composantes et d'interlocuteurs nécessite un pilotage conséquent. L'IUFM de Lorraine, s'appuyant sur son expérience de 19 années de pilotage de la formation, mettra en place une commission constituée de l'équipe de formation et d'autres membres si nécessaires. Dans la phase de mise en place, les réunions se feront autant que de besoin. Cette commission s'intéressera aux nécessaires ajustements organisationnels, fonctionnels et d'objectifs de la formation.

### IV-2 ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE (liste nominative)

Cette mention de master mobilise des ressources humaines importantes, en rapport avec l'ordre de grandeur prévisible du nombre d'étudiants (près de deux mille). Elle inclut des enseignants chercheurs en poste dans toutes les composantes des universités lorraines ainsi que des enseignants de statut second et premier degré en poste à l'UHP/IUFM. Elle prévoit une place à des Enseignants Maîtres Formateurs du premier degré en poste dans les quatre départements lorrains ou à des formateurs venant d'organismes ayant trait à l'éducation ou à la formation (non précisés à ce jour).

L'équipe pédagogique dans sa présentation est restreinte aux seuls responsables et coresponsables des Unités d'enseignement.

- **Master Tronc commun**

	<b>Statut</b>	<b>Section CNU</b>	<b>Etablissement</b>
Patrick Baranger	MCU	70	Nancy2
Jean-Michel Barreau	PU	70	UHP
Séverine Behra	MCU	7	UHP
Julien Bernat	MCU	25	UHP
Jean-Louis Charpille	PRCE		UHP
Véronique Chloup	MCU	27	UPVM
Isabelle Debled	MCU HDR	27	UHP
Dominique Deviterne	MCU	16	UHP
Gaëlle Espinosa	MCU	70	Nancy2
Stéphanie Fleck	MCU	36	UHP
Muriel Frisch	MCU	70	UHP
Laurent Husson	MCU	17	UHP
David Langlois	MCU	27	UHP
Françoise Laruelle	PRAG		UHP
Denis Morin	MCU	21	UHP
Claude Normand	MCU	70	UHP
Jean-Marc Paragot	PRCE		UHP
Pierre Peroz	MCU	7	UHP
Erik Prairat	PU	70	Nancy2
Edith Scheurer	IGR		UHP
Fabien Schneider	MCU	60	UHP
Anja Smith	MCU	12	UHP
Youssef Tazouti	MCU	16	UHP
Jean-Christophe Vilatte	MCU	70	Nancy2

- **Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année Spécialité EEE**

	<b>Statut</b>	<b>Section CNU</b>	<b>Etablissement</b>
Anne-Sylvie André-Meyer	MCU-HDR	35	UHP
Bernard Andrieux	PU	72	UHP
Sophie Bailly	PU	7	Nancy 2
Patrick Baranger	MCU	70	Nancy 2
Séverine Behra	MCU	7	UHP
Julien Bernat	MCU	25	UHP
Christine Boceroan	MCU	16	Nancy 2
Emmanuelle Canut	MCU	7	Nancy 2
Christophe Champion	MCU	28	UPVM
Jean-Louis Charpille	PRCE		UHP
Christian Chelebourg	PU	9	Nancy 2
Véronique Chloup	MCU	25	UPVM
Marc Christoph	MCU	18	UHP
Isabelle Debled	MCU HDR	27	UHP
Emanuel Deronne	MCU	8	UHP
Dominique Deviterne	MCU		UHP
Jérôme Dinet	MCU	16	UPVM
Richard Duda	PU	7	Nancy 2
Stephanie Fleck	MCU	36	UHP
Marie-Françoise Fleury	MCU	23	UHP
Sébastien Giroux	MCU	31	UHP
Anne Halté	MCU-HDR	7	UHP

Jean-Pierre Harbulot	MCU	22	UHP
Bruno Hiltom	PRAG		UHP
Ahmed Jeddi	MCU-HDR	25	UHP
Marie-Laurence Knittel	MCU HDR	7	Nancy 2
David Langlois	MCU	27	UHP
Denis Lelarge	PRAG Docteur		UHP
Luc Massou	MCU	71	UPVM
Paul-Eric Morillot	MCU	11	UHP
Denis Morin	MCU	21	UHP
Thierry Morin	PRCE	Musique	UHP
Philippe Morlot	PRCE	Art Plastique	UHP
Claude Normand	MCU	70	UHP
Martine Paindorge	MCU	70	UHP
Jean Paysant	PU-PH		UHP
Pierre Peroz	MCU	7	UHP
Sylvie Pierre	PRCE Docteur		UHP
Eirick Prairat	PU	70	Nancy2
Anick Retornaz	MCU	16	UHP
Manuel Rodriguez-Martin	MCU	70	UHP
Fabienne Rondelli	MCU	7	UPVM
Edith Scheurer	IGR		UHP
Fabien Schneider	MCU	60	UHP
Nathalie Sevilla	MCU	74	UHP
Guillaume Seydoux	MCU	17	UPVM
Anja Smith	MCU	12	UHP
Léna Soler	MCU	17	UHP
Florence Soriano	PU	25	UHP
Antonieta Specogna	MCU	16	UHP
André Stef	MCU	25	UHP
Eric Thouron	PRAG		UHP
Anne-Marie Venner	PRAG - Docteur		UHP
Marie-Christine Vinson	MCU	9	UHP
Frédéric Wieber	MCU	72	UHP
Antoine Zapata	PU	70	UHP

• **Master 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année Spécialité FETP**

	<b>Statut</b>	<b>Section CNU</b>	<b>Etablissement</b>
Isabelle Becker	PRCE		UHP
Claude Bir	PRCE		UHP
Véronique Chloup	MCU	25	UPVM
Ali Daouadji	MCU	60	UHP
Alfred Denaes	Extérieur		Lycée La Briquerie (Thionville)
Bruno Douine	MCU	63	UHP
Daniel Dudzinski	PU	60	UHP
Michèle Durand	Extérieur		Lp Mendes-France (Epinal)
René Girardin	PRCE		UHP
Daniel Glaiser	Extérieur		Lp
Christiane Guimont	MCU	64	UHP
Véronique Jeanclaude	MCU	60	UPVM
Pascal Kremer	PRAG		UHP
Thierry Lubin	MCU	63	UHP
Jean-Marc Philippe	PRAG		UPVM
Pascal Piquot	PRAG		UPVM
Joël Rémy-Vincent	PRAG		UPVM
Vincent Roger	MCU	60	UPVM

Etienne Saint-Dizier	PRAG		UHP
Fabien Schneider	MCU	60	UHP
Pascal Triboulot	PU	60	UHP
Mireille Visano	PRCE		UHP
Frédéric Wieber	MCU	72	UHP
Antoine Zapata	PU	70	UHP

- Préciser, pour chaque année (M1 et M2) et pour chaque spécialité :

	% d'enseignants de l'université	% d'enseignants d'autres établissements d'enseignement supérieur	% de chercheurs d'organismes de recherche	% d'intervenants professionnels
<b>Master</b>	89 *			11 *
<b>Spécialité EEE</b>	96 *			4 *
<b>Spécialité FETP</b>	74			26

\* Pourcentages établis sur les intervenants nommément identifiés ; cependant, de nombreux intervenants professionnels, en particuliers des professeurs des écoles maîtres formateurs (PEMF), doivent participer à la formation des étudiants de cette spécialité.

### IV-3 LISTE DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENTS PROPOSÉES DANS LA MENTION (y compris stage et mémoire)

#### Convention de numérotation des UE

le deuxième chiffre à partir de la droite indique :

- 0, UE communes à la mention MEF
- 1, UE spécifiques à la spécialité EEE
- 2, UE spécifiques à la spécialité FETP

On trouvera en annexe 1 et 1bis la liste des unités d'enseignement de différenciation pour la mention EEE et de parcours disciplinaires pour la mention FETP.

#### **Semestre 7**

N° de l'UE	Intitulé des UE	Crédits ECTS	Nature de l'enseignement (1)	Nb d'heures CM	Nb d'heures TD	Nb d'heures TP	N° du Semestre
700	Préparation de la certification en langue vivante étrangère	/	TD/Tutorat		10		7
701	Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 1/4	4	CM/TD	3	9		7
702	Outils de la communication éducative 1/3	3	CM/TD		24		7
708	Préparation à la certification PSC1	/	TD/Tutorat		12		7
713	Citoyenneté, socialisation et culture scolaire 1/2	4	CM/TD	12	12		7
714	Atelier de pratique culturelle 1/2	3	TD		24		7
715	Maîtrise de concepts et culture générale	11	TD		150		7
719-n	UE de différenciation 1/4	5	CM/TD	12	28		7
721	Parcours disciplinaire (unité générique) Connaissances disciplinaires 1/3	18	CM/TD/TP	20	70	60	7
723	Connaissance du monde de l'entreprise	2	TD I		24		7
724	Psychologie cognitive et sociale des apprentissages	5	TD		48		7
725	Introduction au travail d'étude et de recherche	2	TD I / stage / mémoire		18	6	7

#### **Semestre 8**

800	Préparation de la certification en langue vivante étrangère	/	TD Tutorat		10		8
801	Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 2/4	6	CM/TD	11	13		8
802	Outils de la communication éducative 2/3	2	CM/TD		12		8

813	Citoyenneté, socialisation et culture scolaire 2/2	2	CM/TD	6	6		8
814	Atelier de pratique culturelle 2/2	3	TD		24		8
815	Préparation à l'écrit du concours 1/2	10			108		8
819-n	UE de différenciation 2/4	7	CM/TD	15	35		8
821	Parcours disciplinaire (unité générique) Connaissances disciplinaires 2/3	15	CM/TD/TP	14	70	42	8
823	Didactiques disciplinaire et professionnelle 1/2	3	TD /TP		22	10	8
824	Neurosciences et apprentissages	4	CM/TD	12	18		8
828	Préparation à la certification PRAP	/	TD/Tutorat		12		8

### Semestre 9

902	Outils de la communication éducative 2/3	3* 2**	TD		22		9
903	Questions d'éducation 1/2	3	CM TD	12	12		9
<i>* Spécialité EEE ** Spécialité FETP</i>							
915	Préparation à l'écrit du concours 2/2	10	TD		76		9
916	Didactiques à l'école et préparation de l'oral 1/2	5	TD		66		9
917	Enfance et éducation artistique et corporelle	6	TD		54		9
919.1-n	Didactique dans l'UE de différenciation choisie en M1 1/2	3	TD		30		9
919.2-n	Renforcement de l'UE de différenciation choisie en M1 1/2	8	TD		70		9
919.3-n	Initiation à une seconde UE de différenciation 1/2	8	TD		70		9
921	Parcours disciplinaire (unité générique) Connaissances disciplinaires S9	14	CM/TD/TP	22	56	30	9
922	Parcours disciplinaire Préparation Épreuves écrites 1 et 2	4	TD		32		9
923	Didactiques disciplinaire et professionnelle 2/2	4	TD		32		9
924	Approche épistémologique des technologies	3	TD		24		9
928	Préparation à la certification ES&ST	/	TD/Tutorat		12		9

### Semestre 10

1000	Séminaire d'étude et de recherche	11			30		10
1001	Expérience professionnelle en alternance et développement de compétences 3/4 et 4/4	6	TD/TP/ stage/ Tutorat		36/12*	12*	10
1003	Questions d'éducation 2/2	3	TD		24		
1008	Préparation à la certification C2I2e	/	TD/Tutorat		20		

\* 36 h en EEE où l'UE commence en S9, 12 hTD + 12h TP en FETP où elle commence en S10

1016	Didactiques à l'école et préparation de l'oral 2/2	7	TD		130		10
1018	Alternance et insertion professionnelle	/	CM/TD/TP/Tutorat	1	7	22	10
1019.1-n	Didactique dans l'UE de différenciation choisie en M1 2/2	3	TD		24		10
1019.2-n	Renforcement de l'UE de différenciation choisie en M1 2/2	10	TD		60		10
1019.3-n	Initiation à une seconde UE de différenciation 2/2	10	TD		74		10
1022	Parcours disciplinaire Préparation Épreuves orales 3 et 4	4	TD		32		10
1023	Parcours disciplinaire Didactique disciplinaire appliquée	4	TD		32		10
1028	Problématique de l'insertion professionnelle	2	TD		22		

#### Bilan horaire :

	h étudiant	Semaines de stage
Spécialité EEE, Parcours enseignement	950 + 30 de certifications	12
Spécialité EEE, Parcours approfondissement	830 + 30 de certifications	16
Spécialité EEE, parcours élargissement	844 + 30 de certifications	14
Spécialité FETP générique	900 + 66 de certifications	8

#### IV-4 Structure de la formation (M1 et M2)

- **Des unités communes aux deux spécialités**

Les étudiants suivent les unités de formation communes aux deux spécialités comme le séminaire d'étude et de recherche (UE 1000), l'accompagnement de l'alternance (UE 701, 801, 1001), les outils de la communication éducative (U E702, 802, 902) et les unités sur la connaissance du monde éducatif communes aux autres masters lorrains visant les professions enseignantes (UE 903,1003). Des certifications sont préparées : Langues vivantes (UE 700, 800), Prévention et Secours Civique (UE 708). Les étudiants du master bénéficient aux trois premiers semestres (UE 702, 802 et 902) d'heures de formation spécifiques aux TICE débouchant sur la certification de niveau 2 du C2i2e, Certificat Informatique et Internet niveau 2 enseignant (UE 1008) en appui sur le stage du dernier semestre.

- **Description de la spécialité EEE et de ses trois parcours.**

Dès le premier semestre du M1, pour traiter de la polyvalence des professeurs des écoles tout en offrant une base à d'éventuelles reconversions, neuf séries d'UE de différenciation par un choix thématique disciplinaire sont proposées aux étudiants. Un étudiant choisit une série d'UE de différenciation et pourra, en M2 (S9 et S10), la poursuivre ou en choisir une deuxième. En M1, les UE de différenciation représentent 24 % de l'ensemble de l'horaire étudiant, hors stages, pour tous les étudiants. En M2, cette proportion varie selon le parcours



choisi. On trouvera en annexe un descriptif de l'ensemble des neuf séries d'unités d'enseignement de différenciation.

En M2, outre des enseignements communs à tous les étudiants de la mention, la maquette propose des enseignements adaptés à trois parcours qui apparaissent au cours du semestre 9, fin octobre, c'est-à-dire au moment où les étudiants ont connaissance des résultats de l'admissibilité au concours et choisissent, en fonction de ces résultats, soit de se consacrer à la préparation de l'admission, soit de se réorienter en se spécialisant dans un champ disciplinaire, soit de se représenter au concours.

Les trois parcours :

- un parcours « **Enseignement** » (P1), a priori destiné aux admissibles, met l'accent sur la préparation aux épreuves d'admission et propose une poursuite des UE de différenciation suivies en M1 en lien direct avec la profession enseignante. Pour les étudiants, sans doute les plus nombreux, qui choisissent ce parcours, les UE de différenciation choisies représentent environ 10 % de la formation en M2 (continuation orientée vers la didactique de l'option suivie en M1) et permet ainsi des passerelles en provenance de/vers d'autres masters, mais aussi permet d'envisager des réorientations professionnelles pour les étudiants qui échoueraient à l'admission.
- un parcours « **Renforcement thématique disciplinaire** » (P2) destiné à ceux qui, sans doute non admissibles, décideraient de se réorienter en approfondissant leurs connaissances acquises dans les UE de différenciation suivies en M1. Pour les étudiants qui choisissent ce parcours, la série d'UE de différenciation représente environ 28 % de la formation en M2.
- un parcours « **Élargissement thématique disciplinaire** » (P3), également destiné aux non admissibles qui n'ont pas encore choisi, soit de se réorienter, soit de se préparer de nouveau au concours. Ce parcours propose d'élargir leur palette de connaissances et de compétences par l'abord d'une nouvelle série d'UE de différenciation. Pour les étudiants qui choisissent ce parcours, la série représente environ 36 % de la formation en M2.

Certaines unités d'enseignement contribuent plus spécifiquement à la préparation des concours au sens où elles permettent à l'étudiant de ressaisir un certain nombre de connaissances et de les réorganiser au regard de la rhétorique spécifique de telle ou telle épreuve du concours. Néanmoins, par les connaissances qu'elles permettent d'acquérir et par les compétences qu'elles permettent de construire, l'ensemble des unités d'enseignement contribuent tant à la construction de la professionnalité qu'à la préparation des concours de recrutement.

Aujourd'hui, afin de prendre en compte la diversité des parcours des étudiants, cette maquette propose des éléments de mise à niveau disciplinaire, éventuellement hors master (comme une préparation à la certification en langue par exemple). A terme, il serait souhaitable que ces mises à niveau soient assurées par des modules dans les cursus de licence auxquels les étudiants dûment informés auraient à cœur de s'inscrire.

L'organisation et le fonctionnement de la formation permettront une compatibilité avec les emplois du temps professionnels et personnels du plus grand nombre d'étudiants, en particulier salariés. A cette fin, les UE communes à tous les masters lorrains visant les

professions enseignantes seront, sur les sites universitaires de Nancy et Metz, proposées sur plusieurs occurrences dans la semaine, à des horaires différents.

Le Master MEF spécialité EEE s'appuiera sur un Environnement Numérique de Formation permettant le suivi des étudiants dans la construction de leurs compétences professionnelles, l'accès aux ressources de formation et les échanges entre tous les acteurs du master. Cet ENF aura pour objet d'amplifier le dispositif présentiel en prolongeant numériquement les études.

- **Description de la spécialité FETP et de ses six parcours**

Le cursus de la spécialité FETP s'appuie sur un double tronc commun, tronc commun du master et tronc commun de la spécialité.

Le tronc commun de la spécialité FETP apporte les éléments nécessaires pour transmettre des disciplines techniques et pour apprendre des gestes professionnels à des élèves ou des adultes. Des unités de didactique disciplinaire et professionnelle (UE 823, 923) sont proposées pour travailler le cœur de métier du formateur ou de l'enseignant. Une partie, de l'ordre de 30 à 50 %, de la didactique disciplinaire est introduite par des enseignants ou formateurs expérimentés en tant que professionnels du métier. D'autre part, la spécificité de la construction de compétences professionnelles chez les élèves nécessite une solide formation dans les domaines de la didactique professionnelle.

En complément de la didactique, le formateur et l'enseignant se doivent d'avoir un regard réflexif sur la notion à enseigner et par conséquent sur la discipline, ainsi une unité d'enseignement permet d'approcher épistémologiquement les disciplines techniques (UE 924), l'objectif est de permettre à l'étudiant de s'orienter dans les évolutions des corpus de connaissances et de situer sa discipline par rapport aux autres.

La connaissance du sujet ou du groupe de sujets qui apprend est aussi essentielle et nécessaire à un formateur ou un enseignant que la connaissance de la discipline et des savoir-faire professionnels. Une formation en psychologie cognitive et sociale et en neurosciences (UE 724, 824) constitue une initiation aux sciences humaines et sociales et apporte des fondamentaux dans ce domaine. Cette formation est orientée vers les questions portant sur l'apprentissage.

Dès le semestre 7, après une formation méthodologique, l'étudiant pratiquera une initiation au travail d'étude et de recherche (UE 725) en association avec un stage dans un laboratoire universitaire ou industriel ou une entreprise, ce stage est couplé à un stage en école. Le travail porte sur la didactisation d'un sujet de recherche ou d'une situation professionnelle afin de travailler le lien entre la voie professionnelle choisie et les sources scientifiques du savoir. Autant que faire se peut, le stage permettra de définir un support d'étude pour le dossier de la quatrième épreuve du concours.

Une unité sur la connaissance du monde de l'entreprise (UE 723) permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'entreprise pour interagir avec les entreprises en tant qu'enseignant, formateur ou entrepreneur. Plus particulièrement, on se focalise sur ce qui fait que l'entreprise est formatrice pour l'élève (tuteur, accompagnement, alternance ...).

Une unité concernant la problématique de l'insertion professionnelle (UE 1028) vise d'une part à armer conceptuellement et pédagogiquement les enseignants qui accompagneront leurs élèves au moment de leur entrée sur le marché du travail et d'autre part, vise l'apport de repères nécessaires dans le domaine de l'insertion professionnelle pour les étudiants se dirigeant vers les métiers de formateurs de la formation professionnelle.

De plus des certifications nécessaires à l'exercice d'un métier dans un domaine technique sont préparées et exigées : Prévention et Secours Civiques niveau 1 (UE 708), Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (UE 828), Habilitation Électrique pour certains et attestation pour Enseigner la Santé et la Sécurité au Travail (UE 928).

Des parcours disciplinaires construisent les éléments disciplinaires essentiels à la culture du domaine et à l'exercice du métier de formateur ou d'enseignant. Très présents dans les unités d'enseignement de connaissances disciplinaires, ils sont aussi très présents dans les formations tant en didactique qu'en épistémologie.

Six parcours, définis par les métiers et les concours de recrutement, sont pris en charge par la spécialité :

- **Technologie**
- **Génie Industriel Bois**
- **Génie Mécanique Construction**
- **Génie Électrique Électrotechnique**
- **Génie Civil**
- **Biotechnologies Santé Environnement**

Pour chaque parcours, un bloc conséquent représentant au moins 43% du volume horaire total du master apporte les connaissances disciplinaires. Selon le parcours, chaque bloc semestriel (UEs 721, 821, 921) est constitué de 2 à 5 unités d'enseignement. Les unités sont, soit issues des unités d'enseignement de masters disciplinaires des universités lorraines :

- **SEE : Master Systèmes Embarqués et Énergie - Énergie Électrique UHP Nancy**
- **SPI-GM : Master Sciences Pour l'Ingénieur - Génie Mécanique UPVM Metz**
- **SPI-GC : Master Sciences Pour l'Ingénieur - Génie Civil UPVM Metz**
- **MIC : Master Microbiologie UHP Nancy**
- **BAAN : Master Biotechnologie Nutrition UHP Nancy,**

soit construites en partenariat avec les composantes (UFR + ENSTIB), ou enfin bâties avec les ressources de la composante IUFM.

La préparation aux concours est travaillée par toutes les unités de formation permettant de construire une professionnalité. Cependant la forme et les attendus particuliers des épreuves du concours demandent de préparer spécifiquement les deux épreuves écrites et les deux épreuves orales (UE 922, 1022).

Il est fait appel à des enseignants de terrain, expérimentés et reconnus, pour mettre en œuvre la didactique disciplinaire appliquée (UE1023), notamment pour la prise en compte des programmes et des référentiels de formation ainsi que pour la préparation de la troisième épreuve (préparation et présentation d'une leçon)

On trouvera en annexe 1 un descriptif de l'ensemble des unités d'enseignement de chacun des six parcours.

#### **IV-5 NIVEAU LINGUISTIQUE**

Tous les étudiants de ce master seront préparés à une certification en langue, nous pouvons citer en exemple la certification en allemand organisée en partenariat entre l'université et le Goethe-Institut. Pour préparer cette certification, une UE « Préparation à

la certification en langue » sera proposée. Cette UE, offrant un dispositif d'apprentissage en « autodirection », se compose de :

- 10 heures de TD,
- 1h30 de tutorat individuel (3 rencontres minimum pendant le semestre)
- l'étudiant disposera de ressources virtuelles et en présentiel au centre d'auto-formation. Des rencontres de locuteurs natifs seront proposées grâce au concours du Département de Français Langue Étrangère de Nancy<sup>2</sup>, des différentes universités qui emploient des lecteurs étrangers, de l'académie qui emploie des assistants, et de toute autre institution publique qui accueille des étudiants et des personnels étrangers. Les modalités seront arrêtées avec chaque étudiant dans le cadre du tutorat.

#### **IV-6 STAGES**

Le master prévoit une série d'UE « expériences professionnelles en alternance et développement de compétences », organisées en lien direct avec les stages des étudiants en milieu scolaire, mais aussi dans d'autres structures éducatives ou de formation, en France ou à l'étranger. L'encadrement de ces stages mobilisera les compétences d'enseignants de l'université et de professionnels de l'Éducation nationale, en particulier les enseignants maîtres formateurs (EMF), ainsi que d'autres professionnels hors éducation nationale. La durée et la répartition des stages en milieu scolaire tiennent compte des conditions pratiques de mise en œuvre de l'offre de stages en « Observation et pratique accompagnée » et en « Responsabilité » annoncée par l'Éducation nationale.

Ces UE « expériences professionnelles en alternance et développement de compétences » s'inscrivent dans un projet de formation à caractère universitaire en alternance. Elles visent à donner à l'étudiant une expérience du monde de l'éducation et de la formation et de ses métiers et à lui permettre de confronter ses connaissances théoriques au milieu professionnel. Elles comportent des temps d'observation, des temps de pratique et des temps d'analyse de l'activité ainsi que des enseignements théoriques proposés dans le but d'éclairer les analyses.

Par le contact avec différents univers professionnels, elles permettent :

- la découverte de plusieurs métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation,
- l'entrée dans une communauté professionnelle,
- la construction des premiers éléments d'une identité professionnelle,
- la confirmation d'un projet professionnel.

Ces expériences engagent l'étudiant à :

- intégrer les savoirs académiques enseignés dans ces UE,
- construire des savoirs d'expérience,
- articuler les savoirs acquis dans les différentes UE du master, en particulier les savoirs en sciences humaines et sociales.

Les stages de la spécialité EEE, d'une durée prévue de 12 à 16 semaines réparties sur 4 semestres, ont lieu dans des écoles et dans des structures éducatives (de l'Éducation nationale et hors Éducation nationale). Ils font l'objet d'un double encadrement par des enseignants de l'université et par des praticiens de terrain, pour préparer le stage, en assurer le suivi et en faciliter l'exploitation.

Les stages de la spécialité FETP se déroulent sur un temps de 11 à 17 semaines. Un premier stage d'une semaine en S7 se passe en laboratoire ou en entreprise en tant que support du premier travail d'étude et de recherche, il est couplé avec un stage d'une semaine d'observation de classe de collège ou de lycée pour travailler les interactions entre le monde de la formation et celui de l'entreprise ou de la recherche.

Deux stages en lycée ou en organisme de formation, en S8 et S10, permettent à l'étudiant de construire ses compétences professionnelles. Il s'agit d'un stage de pratique accompagnée d'une durée de 3 semaines en S8 avec un conseiller pédagogique et d'un stage en responsabilité pédagogique accompagnée ou totale en S10 donnant lieu à une intervention de longue durée de l'étudiant face à des élèves ou des adultes. La forme la plus probable de ce stage sera de 9h de cours pendant 6 semaines

Les étudiants ont la possibilité d'effectuer de 2 à 4 semaines de stage à l'étranger, dans un établissement partenaire de l'une des universités lorraines. (Cf. III-5)

En tant qu'opérateur principal de cette formation, l'IUFM mettra à profit sa connaissance du terrain et son expérience du partenariat avec le rectorat et les inspections académiques des quatre départements pour mettre en place un système de gestion des stages et de leur suivi. Un comité de pilotage de l'alternance regroupant des enseignants, des responsables du rectorat et des inspections académiques, des chefs d'établissement et des inspecteurs du premier degré, ainsi que des représentants des autres lieux de stage hors Éducation nationale et à l'étranger, sera mis en place.

Pour les étudiants de la spécialité EEE qui feraient le choix d'une réorientation en M2 vers d'autres professions que celle de professeur, un parcours spécifique prévoit 8 semaines de stage hors éducation nationale au dernier semestre, ce qui porte le nombre total de semaines de stage pour ces étudiants à 16.

Les étudiants de la spécialité FETP souhaitant se réorienter hors du monde de la formation après les résultats de l'admissibilité feront un stage en entreprise de 6 à 12 semaines qui pourra empiéter sur la période estivale

<b>Année / Spécialité / parcours</b>	<b>Semestre</b>	<b>Durée du stage (en semaines)</b>
M1 EEE	S7	2
M1 EEE	S8	4
M2 EEE stage à l'étranger optionnel	S9	2 à 4
M2 EEE parcours Enseignement	S9	2
M2 EEE parcours Enseignement	S10	4
M2 EEE parcours Renforcement	S9	2
M2 EEE parcours Renforcement	S10	8
M2 EEE parcours Élargissement	S9	2
M2 EEE parcours Élargissement	S10	2
M1 FETP en laboratoire ou entreprise	S7	1
M1 FETP en établissement scolaire	S7	1
M1 FETP en établissement scolaire	S8	3
M2 FETP en établissement scolaire	S10	6
M2 FETP en entreprise	S10	6 à 12

Tous les stages sont travaillés en amont et en aval dans les UE « expériences professionnelles en alternance et développement de compétences », ils donnent toujours lieu à production d'un écrit professionnel sur l'expérience menée et les compétences approchées et en construction qui lui sont associées. L'évaluation des stages est concomitante à celles des UE « expériences professionnelles en alternance et développement de compétences ».

#### **IV-7 PASSERELLES**

Des passerelles permettant aux étudiants d'accéder à cette mention de master sont décrites dans la partie III.3 §4 et dans la partie IV.8.

#### **IV-8 CONDITIONS D'ACCES**

- En Master 1<sup>ère</sup> année

Admission de plein droit pour toutes les licences des domaines concernés.

Admission après évaluation du dossier par l'équipe de formation et avis du responsable de la spécialité pour les formations jugées équivalentes

- En Master 2<sup>ème</sup> année

Admission directe pour les étudiants issus du M1 MEF spécialité EEE en M2 spécialité EEE et de la spécialité FETP en M2 spécialité FETP.

Admission après évaluation du dossier par l'équipe de formation pour les étudiants issus d'autres mentions de master et d'autres formations, y compris à l'étranger.

#### **IV-9 JURY**

Le Master "Métiers de l'Education et de la Formation" appliquera les règles Communes de contrôles des connaissances qui s'imposent au cycle M des Universités Lorraines.

## ANNEXES

**ANNEXE 1 : Description des Unités d'Enseignement (fiches UE)**

**ANNEXE 2 : Curriculum vitae des responsables de mention et de spécialités**

**ANNEXE 3 : Règles générales des modalités de contrôle des connaissances**

Disponible sur l'intranet de l'établissement

**ANNEXE 4 : Lettres de soutien** (si disponible)

**ANNEXE 5 : Statistiques d'insertion professionnelle**

Disponible sur l'intranet de l'établissement

**ANNEXE 6 : Fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles**

Disponible sur l'intranet de l'établissement

Plus d'informations à <http://www.cncp.gouv.fr>